Mesures urgentes

- La réduction de l'amplitude journalière des débits, par exemple en modifiant le mode de turbinage des centrales hydro-électriques, devrait réduire les impacts négatifs sur l'environnement de la rivière. Des études récentes visent une gestion coordonnée des trois barrages pour moduler leurs débits.
- Le décloisonnement de l'habitat est une priorité pour le Roi du Doubs. Il permettra ainsi de rétablir le mobilité entre les rares individus isolés encore présents. Après 12 ans de négociations, un premier seuil devrait prochainement être équipé d'une passe pour le Roi du Doubs. Ce dernier nécessite d'ailleurs des ouvrages de franchissement qui lui sont adaptés (rugueux avec des plots).
- Le traitement des eaux usées doit aussi permettre d'éliminer les résidus de produits chimiques. L'assainissement d'anciennes décharges doit être entrepris afin de lutter efficacement contre l'écoulement de polluants dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Les actions de prévention dans l'agriculture mais également les sanctions en cas d'infraction doivent gagner en efficacité. L'écosystème entier de la Vallée du Doubs profitera de toutes ces mesures. Les graves mortalités piscicoles de ces dernières années sont un signal d'avertissement incontestable.

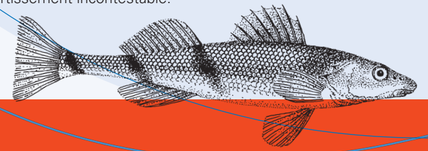

Rendre visite au Roi du Doubs

Le Roi du Doubs est très rarement observé et parfois même confondu avec le chabot qui lui ressemble passablement. Cependant, des élevages ont été réalisés à La Citadelle à Besançon (France) et le Centre Nature «Les Cerlatez» (JU) permet également de les observer. Plus d'infos sur : www.centre-cerlatez.ch

Caractéristiques morphologiques

- Corps fusiforme et allongé, plus effilé et mince à l'arrière.
- Nageoires dorsales éloignées l'une de l'autre et nageoires pelviennes rigides et épaisses pour se maintenir au fond.
- Museau arrondi avec les yeux placés sur la partie supérieure de la tête.
- Coloration brune à jaunâtre avec 3 à 4 bandes noirâtres.
- Longueur moyenne entre 13 et 20 cm, pouvant parfois atteindre 23 cm et un poids de 100 g pour les plus gros individus.
- Yeux réfléchissant la lumière (présence de guanine).

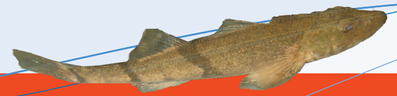

Origine du Roi du Doubs

Le Roi du Doubs est originaire du bassin du Danube. Autrefois, les bassins versants du Danube et du Rhône étaient réunis. Il y a «seulement» 8 millions d'années, ces deux bassins se sont séparés. On rencontre aujourd'hui trois espèces de Roi du Doubs: deux dans le bassin du Danube et une seule dans celui du Rhône.

Comportement et reproduction

Le Roi du Doubs est un poisson benthique (qui vit au fond de la rivière) et territorial. Pour échapper à ses prédateurs il fait confiance à son camouflage. On peut l'observer de nuit, posé sur le fond, dans des zones peu profondes, en quête de nourriture. En milieu naturel, le Roi du Doubs peut vivre jusqu'à 8 ans mais la moyenne s'établit à 3-4 ans. Il a besoin d'une eau fraîche et sa reproduction se déroule de février à avril. La femelle pond 1'200 œufs en moyenne. Elle les dépose dans des zones de graviers. Le colmatage du fond des rivières lui pose donc un problème.

Habitat

Ce poisson vit à des altitudes de 30 à 450 mètres dans des rivières siliceuses ou karstiques avec une température d'eau située entre 0° C et 28 ° C. Il apprécie les rivières alternant les zones de courants avec des graviers et des blocs et des secteurs plus calmes et profonds. Le Roi du Doubs est particulièrement sensible à la destruction de son milieu.

Nourriture

Le Roi du Doubs se nourrit essentiellement de larves et d'insectes (Ephémères, Trichoptères et larves de mouches en hiver). Toutefois, il faut savoir que ce poisson n'a de loin pas livré tous ses secrets puisqu'on estime que son pic d'activité est essentiellement nocturne, ce qui ne facilite pas son observation.

Fédération Suisse de Pêche FSP

La diversité dans nos eaux

Roi du Doubs

Poisson de l'année 2013

Poisson de l'année 2013

Le Roi du Doubs, aussi appelé Apron du Rhône ou plus simplement Apron, est le poisson de l'année 2013. La Fédération Suisse de Pêche veut ainsi sonner l'alarme: le Roi du Doubs est le seul de son espèce dans le monde. De petites populations ne subsistent plus qu'en Suisse et en France; c'est pourquoi il figure sur la liste rouge des espèces animales menacées. Le temps presse pour la préservation de l'un des poissons les plus fascinants.

Distribution en Suisse...

Les statistiques de peuplements le confirment, la situation du Roi du Doubs est dramatique: en Suisse il n'est présent que dans le Doubs et en de très faibles quantités. Un recensement effectué en 2012 a permis de répertorier seulement 52 individus! Depuis des années, la Fédération Suisse de Pêche, en collaboration avec d'autres organisations, s'investit pour la sauvegarde de cette espèce. L'engagement de la fédération de pêche est renforcé par un soutien au niveau européen: le Roi du Doubs est protégé dans toute l'Europe par la «Convention de Berne».

...et en France

Sa distribution en France se résume au bassin de l'Ardèche (Ardèche et Beaume) ainsi qu'aux bassins de la Durance et de la Loue. Au début du 20e siècle, il peuplait 2'200 kilomètres de cours d'eau. Aujourd'hui, il ne colonise plus que 380 kilomètres de rivières.

Un roi ?... Quel roi ?

Le Roi du Doubs doit son nom à «l'âpreté» de ses écailles qui lui permettent de se maintenir sur le fond de la rivière. L'appellation «Roi du Doubs» aurait pour origine non pas une quelconque référence royale mais sa posture raide. En effet, roi vient de «roide» qui signifie raide. Le Roi du Doubs n'a pas de réelle valeur halieutique mais a été parfois considéré comme un porte-bonheur, mais aussi comme un signe de malheur. Il a également porté le nom de «Sorcier du Doubs». Il pouvait être cloué aux portes des granges pour jeter de mauvais sorts. Dans le cas du porte-bonheur, il était conservé dans le vivier ou le panier de pêche comme un bon signe du destin.

Les menaces

Les causes principales des menaces:

- Le cours du Doubs est barré par trois centrales hydroélectriques fonctionnant par éclusées. Ces dernières provoquent des élévations et des chutes soudaines du niveau de l'eau associées à de rapides changements de température. Ces crues artificielles et quotidiennes sont meurtrières: les frayères sont détruites, le frai succombe, les alevins sont emportés par le courant et de nombreux juvéniles sont notamment piégés et meurent asphyxiés, hors des regards, dans les zones de bordure asséchées par la diminution rapide du débit.
- Les habitats sont segmentés par des barrages ou des seuils à l'abandon. Cela entrave ou empêche la circulation des poissons à la recherche de nourriture ou pour rejoindre les zones de reproduction mais également pour se mettre à l'abri de conditions difficiles. De plus, les populations sont isolées et les échanges génétiques sont inexistants; ce qui provoque un appauvrissement génétique et une fragilisation du Roi du Doubs.
- La qualité de l'eau est altérée par de nombreux rejets domestiques, industriels et agricoles. La topographie karstique de la vallée du Doubs ne permet pas un bon filtrage de ces polluants. Par ailleurs, d'anciennes décharges sont à l'origine d'une pollution pernicieuse qui libère au fil des années des produits dangereux qui mettent également en danger la ressource en eau potable. Une agriculture inadéquate et des zones tampon insuffisantes provoquent l'écoulement d'engrais et de résidus de produits chimiques dans le cours d'eau.

Statut de protection

Le Roi du Doubs est strictement protégé dans les deux seuls pays où on le trouve encore: la Suisse et la France. De plus, il est protégé au niveau international par la «Convention de Berne».

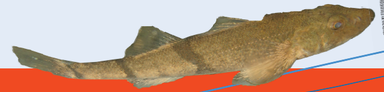

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

www.sfv-fsp.ch

Impressum

Edition: © Fédération Suisse de Pêche FSP-SFV, Wankdorffeldstrasse 102, case postale 261, 3000 Berne 22, 031 330 28 02, sfv-fsp.ch

Texte: Centre Nature Les Cerlatez / Samuel Gründler
Photos: Centre Nature Les Cerlatez / Michel Roggo / roggo.ch
Dessins: Béatrice Gysin; © 2011 ProLitteris, Zürich
Rédaction/Production: Kurt Bischof, bischof | meier und co.

L'action «Poisson de l'année 2013» est soutenue par l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) et par le Club des 111 (Association de sponsors de la FSP)